



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 08/12/2021

FRANCE RELANCE : LA CRUNCH FACTORY DE L'UTBM LABELLISÉE PARMIS LES 20 PREMIÈRES MANUFACTURES DE PROXIMITÉ

À l'occasion du Comité de pilotage « Manufactures de proximité », financé dans le cadre de France Relance, le gouvernement a annoncé les vingt premiers lauréats qui seront accompagnés par l'Etat.

L'un des trois principaux enjeux du Plan France Relance, présenté en septembre 2020, est la relance sociale et territoriale. **France Relance consacre ainsi 30 millions d'euros au développement de Manufactures de proximité.** Ce dispositif a pour objectif de soutenir le développement de 100 tiers-lieux productifs sur tout le territoire pour que des artisans, des entrepreneurs et des très petites entreprises (TPE) mutualisent leurs compétences, machines, et savoir-faire, tout en encourageant l'entrepreneuriat et le développement de projets communs.

Après le lancement de cette initiative par le Premier ministre en août dernier, et l'ouverture de l'appel à manifestation d'intérêt le 7 octobre, 50 candidatures ont été déposées début novembre dont 20 projets ont été retenus pour cette première vague de labellisation.

Les manufactures lauréates sont situées dans 11 régions de France et territoires d'Outre-mer dont 9 en territoire rural, 6 en petites et moyennes villes et 5 en quartiers prioritaires de la ville. Une dizaine de filières sont également représentées (bois, métal, textile, fabrication numérique, métiers d'art, agroalimentaire, céramique, parfumerie) en fonction des savoir-faire historiques présents dans les territoires comme la tapisserie à Aubusson ou encore la parfumerie à Grasse.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet



A Belfort, c'est La Crunch Factory qui a été retenue. Emanation du Crunch Lab de l'UTBM, ce tiers-lieu réunira au coeur du Technhom les entreprises et industriels du territoire, entrepreneurs, étudiants, chercheurs, autour des enjeux de l'industrie et de la fabrication numérique.

La Crunch Factory entrera début janvier dans une phase d'incubation, afin de bénéficier d'un accompagnement, à l'issue duquel un soutien financier, avec un montant moyen de 260 000 euros par projet, pourra être accordé par l'Etat en fonction des besoins des différentes manufactures.

Pour Jacqueline Gourault : *« C'est dans les tiers-lieux que s'inventent l'avenir de nos territoires. Intégrer une manufacture de proximité, c'est utiliser un même parc de machines, partager des compétences, dans un environnement propice à la création et au développement de son activité, en lien avec les entreprises locales. Ces manufactures participeront à la revitalisation de nos territoires et à la promotion de savoir-faire dont nous pouvons être fiers. »*

Retrouvez le dossier de presse : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/ANCT-DP-202112_Manufacture_Proximite_v2_0.pdf